

BOURSE AUX VETEMENTS

(Adultes, enfants, jeux, jouets, livres, puériculture, chaussures)



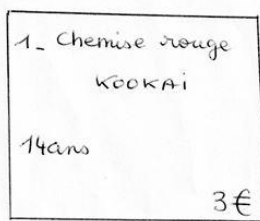
Modalité de dépôt MARS 2026

➤ Dépôt vendredi 13 mars de 12h30 à 18h30

- * 5€ /liste pour les non-adhérents, frais de dépôt déduits du montant vendu
- Gratuit pour les adhérents aux AFC
- Adhésion possible sur place
- Les dépôts sont limités à 1 liste de 40 articles

➤ Caractéristique des dépôts

- **Articles de saison, printemps et été, propres, repassés, pliés, en bon état et actuels.**
- Les articles démodés, tachés, abîmés **ne seront pas présentés** à la vente.
- Liste CONFORME AU MODELE ci-joint à établir en 2 exemplaires
- AUCUNE LISTE non conforme ne sera acceptée.
- L'étiquette doit être collée à l'extérieur, sur **le devant** du vêtement, **bien visible**.
- Si vous redonnez un vêtement, retirez l'étiquettes de la dernière vente pour éviter les confusions.
- Articles étiquetés selon le MODELE ci-dessous



- Merci d'écrire au stylo sur un scotch de peintre non plastifié qui n'abîme pas le vêtement. Pas d'épingle, ni trombone, ni agrafe, ni étiquette autocollante !
- Évaluez chaque article au juste prix. Nous recommandons des PETITS prix en EUROS pour que cette vente reste un service aux familles. (pas de centimes)
- Vente ouverte à tous le samedi 14 mars de 9h30 à 13h 30
 - Lieu : salle Pierre Desbordes 105 rue St Joseph à Compiègne
 - Vente de 9h à 9h30 réservée aux adhérents AFC
 - Paiement possible par espèce, chèque et CB
- Retrait des invendus le samedi 14 mars de 15h30 à 16h
 - Merci de respecter les horaires
 - Merci de VERIFIER dans vos sacs qu'il n'y ait pas eu d'erreurs d'attribution d'articles.
 - Aucun article ne sera conservé. Merci de vous organiser pour tout récupérer
- Produit de la vente
 - Le chèque remis correspond au montant de la vente moins les frais de dépôt.
- Responsabilité
 - L'AFC du Compiégnois n'est pas responsable de la perte ou du vol des affaires déposées.